



Montreuil, le 01/06/2023

GT GMBI DU 26 MAI 2023

L'INTERSYNDICALE DEMANDE LE RENOUVEAU DU DIALOGUE SOCIAL, LE GT SE TIENT AVEC LA SEULE PRÉSENCE D'UN SYNDICAT NON REPRÉSENTATIF

La lutte contre la réforme des retraites se poursuit, la CGT Finances Publiques dans l'intersyndicale DGFIP continue d'en exiger le retrait et appelle l'ensemble des personnels à se mettre en grève le 06 juin.

Après l'ajournement du dialogue social depuis le début de la bataille contre la réforme des retraites, l'intersyndicale avait réclamé un renouvellement du dialogue social en préalable à la tenue du Comité Social d'Administration de Réseau (CSAR) du 16 mai. Dans une liminaire commune, elle avait exigé des réponses politiques, concrètes, dans la transparence tant pour la gestion des personnels que sur l'évolution de la DGFIP.

Ancrée sur les préoccupations des agents, l'intersyndicale a établi les axes prioritaires suivants : sécurité et protection des agents, rémunération et pouvoir d'achat, déroulé de carrières et promotions, incidence des nouvelles technologies sur les conditions de travail, les métiers et la DGFIP.

Dans le cadre d'un Dialogue Social moins descendant, plus constructif et plus à l'écoute des personnels, ces sujets ne peuvent être disséminés sur les Groupes de Travail (GT) d'un agenda social resté inchangé. Pas d'ouverture sur l'agenda social, le CSAR s'est donc soldé par le départ de l'ensemble des organisations représentatives de la DGFIP.

C'est en restant unis que l'intersyndicale a décidé de ne pas assister aux GT tant qu'il n'y aura pas d'avancée sur l'agenda et les thèmes soulevés par les représentants des personnels. Les représentants de la CGT Finances Publiques ne se sont donc pas rendus au GT GMBI, dont les documents préparatoires se limitaient par ailleurs à quelques statistiques et exposés sur les nouvelles applications sans faire un véritable état des lieux de ce qui est vécu par nos collègues en charge des missions foncières et cadastrales.

Vous trouverez ci-dessous les problématiques et les questions que nous aurions, encore une fois, posées.

Nous y voilà ! Vous avez lancé GMBI et c'est un fiasco !

Pourtant, depuis 2 ans nous vous alertons sur les problèmes prévisibles liés à la mise en place de GMBI.

Pourtant, depuis 2 ans nous vous demandons de véritables groupes de travail qui ne soient pas des grand-messes, mais dans lesquels nous aurions pu œuvrer ensemble.

Pourtant, depuis 1 an nous vous demandons la tenue d'un Grenelle du Cadastre.

Pourtant, depuis 1 an nous vous avons demandé le report de la mise en place de GMBI, afin d'éviter la situation catastrophique actuelle.

Mais non ! La DG sait mieux que quiconque ce qui est bon pour les agents. Elle n'a besoin d'aucun avis des agents, pourtant techniciens des missions au quotidien, pour anticiper les conséquences des réformes.

Finalement, nous retrouvons sans surprises la même verticalité et la même condescendance que celle affichée par le gouvernement pour la réforme des retraites.

La vacuité des documents de travail que vous avez fourni pour le GT GMBI, qui n'évoquent aucune des difficultés que traversent actuellement les services, et qui font l'impasse sur le volet Cadastre de GMBI, est la preuve d'une autosatisfaction de la DG totalement déconnectée de la réalité.

Résultats ?

Généralisation précipitée de nouvelles applications non abouties, qui s'apparente à un bêta-test sur l'ensemble des services.

Des agents dépassés par la situation et croulant sous les diverses demandes des usagers (e-contacts, mails, accueil physique et appels téléphoniques), qui vont générer une forte hausse des contentieux.

Une longue liste de questions et de problèmes qui entravent actuellement le fonctionnement des services. Liste que nous allons énumérer et auquel nous vous demandons de trouver enfin des réponses et des solutions.

Déclaration de la CGT Finances Publiques

I : cgtfinancespubliques.bn@dgifp.finances.gouv.fr Suivez-nous sur facebook ou twitter : [K : @cgt.fnpub](https://twitter.com/cgt_fnpub) (Syndicat National CGT Finances Publiques) F : cgt_fnpub@cgtfinancespubliques.bn@dgifp.finances.gouv.fr



E-CONTACTS liés à GMBI

- Le nombre de questions posées et de corrections à apporter aux évaluations est astronomique.
- La simple mise à disposition des données cadastrales, souvent anciennes, aux usagers a des conséquences très lourdes pour les agents des CDIF/SDIF.

En déployant GMBI avant d'avoir procédé à la révision des valeurs locatives des locaux d'habitation, la DG a ouvert la boîte de Pandore.

- Les usagers usent de tous les canaux pour tenter de trouver des réponses à leurs interrogations. Les plages réduites d'accueil en libre accès les poussent à essayer de nous contacter par tous les moyens : en plus d'une forte augmentation des E-contacts liée à GMBI, les agents sont à nouveau surchargés de mails, de téléphone... (jusqu'à des prises de rendez-vous dans des services non concernés) Autant de surcharge qui n'est pas systématiquement quantifié et visiblement inexistante à vos yeux.

GESTODL

- Un tiers des propriétaires a déclaré au 14 mai 2023. En étant optimiste, on peut envisager que la barre des 50 % sera tout juste dépassée au 30 juin 2023. En conséquence, il va falloir relancer près de la moitié des propriétaires, et surtout prendre des décisions rapides en prévision du rôle 780 de taxe d'habitation : que faire en cas de non dépôt ? Selon les décisions prises, le rôle 780 pourrait être un accident industriel de plus.
- La recherche par local dans GestODL s'avère inefficace quand il y a trop de logements à la même adresse (par ex, cas de gestionnaire de foyer) : l'application envoie un message d'erreur demandant d'affiner les critères alors que c'est impossible. La mise à jour reste possible grâce à ILIAD, qui est appelé à disparaître. Demande d'aménagement du cerfa 1200.
- L'absence de formulaire papier et l'absence de délégation à un tiers (agence immobilière, comptable) empêchent beaucoup trop de dépôts de déclaration,
- Soucis des bases non fiabilisées avec des doublons SPI pour la TF qui ne donnent pas accès à la déclaration en ligne pour les usagers sur leur compte particulier qui est différent.

SURF

Outil de requêtage indispensable, non disponible.

Pas d'export possible, ni même d'édition de listing, pénalisant l'ensemble des services tant pour le suivi que pour le pilotage. Aucune extraction possible des fiches et de l'avancement du suivi pour la tournée de conservation du géomètre.

Gestion des copropriétés :

- Le suivi des copropriétés est toujours en attente d'une solution de la part de GF3A.

- La création d'une fiche par lot sera trop lourde, il faut a minima pouvoir mettre plusieurs lots sur une même fiche.
- L'évaluation d'office des lots non déclarés sera trop lourde (notamment dans les gros ensembles, comportant des centaines de garages, parkings et caves) : cela va nécessiter 2 saisies (création de fiche dans Surf, puis saisie des éléments d'évaluation).
- Comment gérer les états descriptifs de division (EDD) établis dans des lots-volumes ?

INTÉGRATION SITADEL :

- Le recoupement avec les données Majic se fait-il une seule fois à l'importation, ou bien régulièrement pour l'ensemble de la base (mise à jour des parcelles, des adresses, des ventes...) ?
- Quid des fiches en anomalies issues de cette intégration ?
- Comment gérer les autorisations d'urbanisme (AU) déposées par l'occupant ?
- Les surfaces des AU seront-elles bien renseignées ? Le tableau détaillé des surfaces avant et après travaux dans Lascot était très utile mais n'est pas prévu dans Surf.
- La SHON indiquée (mauvais intitulé, on parle de « surface de plancher » depuis 2012) correspond à la surface créée ou à la surface totale après travaux ?
- Aucune possibilité du contrôle de l'exhaustivité des données.

L'ESPACE USAGER :

- Aucune vision usager possible pour les agents.
- La surface affichée n'est pas la surface habitable mais la SH + celle des dépendances.
- Le nombre de pièces est saisi par le contribuable sans distinction (cuis, chambres, salon...).
- Une possibilité de pièces jointes serait utile.

SAISIES PAR SERVICE DES DÉCLARATIONS

- Impossibilité de fiabiliser tant que certains SPF ont du retard.
- Impossibilité de garder l'adresse précise des travaux de l'AU, adresse remplacée par celle de la parcelle dans Majic (souvent lieu-dit) et donc perte d'information.
- Saisie des dates d'achèvement trop laborieuse.
- Suppression de date d'achèvement réelle impossible.
- Quand on modifie le demandeur (suite à rectification de réf cad), le renvoi de la demande d'information (DI) se fait-il ?
- Modification de fiche = bug fréquent.
- Saisie de la date de réception de déclaration pas possible ?
- FDV : toujours pas de solution de création de fiche pour des travaux en cours décelés par géomètres.

- Achèvement constaté : pas d'identification possible d'achèvement détecté sur le terrain par les géomètres permettant le déclenchement des évaluations d'office et de la TU.

AUTRES PROBLÈMES

- Le module de recherche est très erratique.
- Une harmonisation est indispensable entre surface de plancher, surface habitable et loi Carrez.
- Contrôles automatiques : un recoupement entre la surface déclarée et la surface plancher est-il prévu ? Ce contrôle de cohérence était jusqu'à présent fait par les agents lors de la réception de la déclaration.
- Si pas de réponse à la DI, le renseignement automatique par le système d'une date d'achèvement n'est pas pertinent : il vaudrait mieux sortir ces cas en liste pour la tournée des géomètres.
- Nécessité d'une zone de saisie libre pour le service à l'attention de l'utilisateur pour expliciter certaines demandes (cf ancienne zone "observations" du suivi Lascot),
- Les anomalies du transfert de Lascot ne figurent pas dans la recherche "fiches en anomalie".
- Que sont devenues les VSL de Lascot ?
- Qu'est-il prévu dans le cadre de division de bâti suite à document d'arpentage ? Les VSL permettaient d'informer l'envoi de déclaration suite à la division, la FDV ne permet pas de préciser ce cas.
- Le problème des préfixes est-il résolu ?
- Pas de visibilité de l'adresse d'envoi pour le service (mail, courrier).
- Quand l'adresse mail est celle du comptable (professionnels, sociétés...), du SGC ou trésorerie (collectivités...), impossibilité de la modifier.
- Nécessité de nettoyer les doublons (ou plus...) pour les comptes de personnes morales tels que sociétés HLM ou collectivités... (et sensibiliser les SPF pour ne plus en créer).

EVALOC

- Avez-vous une date de déploiement de la version complète ?
- Rédaction des évaluations d'office opposables aux contribuables à faire sur cerfa (avec date, nom agent, et signature) ou simple saisie ? voir aspect juridique.
- Comment seront codifiés les identifiants des locaux (automatique ou par l'agent) ?

Cette litanie de questions et de problèmes non exhaustive n'est que le reflet des difficultés au quotidien des agents face à cette réforme à marche forcée de la sphère cadastrale. Difficultés qui les mettent au bord de la rupture.

Nous vous rappelons le droit d'alerte exercé par la CGT Finances Publiques le 11/04/23 pour risques psycho-sociaux à ce jour sans réponse.

EN CONSÉQUENCE, LA CGT FINANCES PUBLIQUES :

- Demande la suspension des calendriers concernant les nouveaux applicatifs.
- Réclame des moyens dans les services du Cadastre et les SIP pour faire face à l'explosion des demandes des usagers et des contentieux.
- Demande un moratoire sur les suppressions d'effectifs dans les SIP, prétextés par des « gains de productivité » non avérés, et une réelle analyse des charges et moyens.
- Réitère sa demande faite en avril 2022, adressée dans une pétition remise au DGA le 07/11/22, pour la tenue d'un Grenelle du Cadastre.
- Demande sans délai la convocation de la formation spécialisée nationale.